

Lambusart, le 12/04/2023

PV n°30 de la Commission administrative de contrôle des feuilles du 12/04/2023

Présents : MM. Philippe BOLSENS
Christian CRAPPE
Joseph TURRISI

PC16 – Document non présenté

Néant

PC 22 – Arbitre absent

Néant

PC 28 – Délégués absents (U12/U10/U8/U6)

152216 JSLB Frameries (0461)

PC 48 – Feuilles incomplètes

144183 AC Gilly (2261)

148064 BC AMLL (1592)

149174 BC Mons Capitale (1845)

Nom d'équipe et/ou matricule manquant

N° de la licence coach erroné ou manquant

N° de la licence coach erroné ou manquant

PC 48 – Feuille non synchronisée/retrée dans les délais

HA145196	SA	08/04/2023	16:00	BC Silly	-	Basketball Brunehaut B	34 - 53
----------	----	------------	-------	----------	---	------------------------	---------

PC 66 – Résultat non communiqué dans les délais

Néant

PC 73 - Forfaits

Néant

PC 76/73 - Forfaits administratifs

Néant

PC 33 B – Absence Licences de coach

Seniors :

104203 : BE Courcelles (1052) / 104203 : BC AMLL (1592) /

107184 : BC L'9 Flénu (2500) / 107184 : DPK Carnières Morlanwelz (1408) / 108143 : BBC Leuze (1047) /
110202 : BE Courcelles (1052) / 111117 : BBC Leuze (1047) /

Jeunes :

120073 : Royal Mosa Jambes (0193) / 122083 : JS Dottignies (2678) / 122186 : BC L'9 Flénu (2500) /
123103 : BE Courcelles (1052) / 123224 : BC Maccabi Charleroi (0145) / 124182 : New Basket Lessines (1453) /
124182 : JSLB Frameries (0461) / 127034 : BC Ecaussinnes (0887) / 127161 : RCBE 2000 (1325) /
128195 : BC Silly (2691) / 128195 : JS Dottignies (2678) / 128213 : JS Dottignies (2678) /
129247 : BC AMLL (1592) / 131213 : BC L'9 Flénu (2500) / 132163 : ASTE Kain (1759) /
133145 : Tremplin Mouseron (1846) / 136191 : Fémina Docherie (1624) / 141221 : Rapido BCTL (1620) /
144183 : BE Courcelles (1052) /

Mutations administratives accordées : Néant

Matchs amicaux/tournois autorisés : BBC Brainois (1759), Spirou Basket (0284)

Forfait Général : Néant

Candidatures organisation test-matches et tour final : UBC Binche (2535), RBC Marcinelle (0146), JS Soignies (0939),
GGBC Colfontaine (2653), JSB Maffle (0069), BCJS Estaimpuis (2636), ABC B Péronnes (1232), Spirou Ladies Charleroi
(1810), JS Dottignies (2678), Spirou Basket (0284), CB Royale Fraternité (0176), BC Blaton (0368)

Secrétariat :

Mr Albert De Smet : Reçu PV n°17, séance du CJP du 06/04/2023

Mr Albert De Smet : Reçu ordre du jour de la séance du CJP du 18/04/2023

Mr Grégory Périni : Reçu PV n°17 du 05/04/2023

Secrétariat Général : Olympic MSM (1724) : changement de président et de trésorier. Le site provincial est à jour.

Inscriptions aux play-offs Messieurs : GGBC Colfontaine A (2653), BCJS Estaimpuis (2636), CFB Fleurus (2719),
RE Pont-de-Loup (0151), UBC Quaregnon (1567), Olympic MSM (1724)

Inscriptions aux play-offs Dames : TEF Kain (0958), BF Montagnard (1906)

Rappel à tous les clubs :

Il est de la responsabilité du club visité de vérifier que la feuille électronique est bien synchronisée et que le résultat est bien transmis sur BigCaptain. Cela doit être fait pour le jour du match pour minuit au plus tard.

Pour les matchs minibasket U12/U10 : les résultats doivent être encodés dans BigCaptain et les feuilles scannées renvoyées à feuilles@baskethainaut.be pour le lundi midi au plus tard.

Pour les tournois 3&3 U6/U8 : les feuilles scannées doivent être renvoyées à minibasket@baskethainaut.be pour le lundi midi au plus tard.

Rappel des obligations des clubs :

Toute déclaration de forfait général ou de forfait pour un match doit être envoyée à forfait@baskethainaut.be

Modifications calendrier : Toutes les demandes seront adressées, par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur au responsable par e-mail (calendrier@baskethainaut.be)

Pour des raisons de classement : UNE seule demande par match modifié

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.

Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.

Attention : **Toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard. Passé ce délai, la demande sera refusée.**

Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».

Philippe BOLSENS

Christian CRAPPE